



DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE  
**FORMULAIRE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN THEORIQUE PART FCL  
 DE PILOTE DE LIGNE AVION  
 ATPLH (100KSA)**  
 Candidats exonérés ou paiements différés



(Lire attentivement les instructions au verso avant de remplir le formulaire)

**1 Organisme approuvé recommandant le candidat suite à sa formation (ATO)**

**2 Candidat (à joindre obligatoirement : photocopie de la pièce d'identité)**

Civilité : M                      Mme                      Nationalité :  
 Nom de naissance :                      Nom d'usage :  
 Prénoms :  
 Date de naissance :                      Lieu de naissance :  
 Adresse :  
 Code postal :                      Ville :  
 Courriel :  
 Téléphone fixe :                      Téléphone portable :

**IMPORTANT : En cas de changement d'adresse, veuillez vous connecter à votre compte Océane pour mettre à jour vos coordonnées.**  
**Le certificat de réussite vous sera envoyé à l'adresse indiquée.**

**3 Epreuve(s) Cocher les cases correspondant aux matières que vous souhaitez présenter à la première session**

Choix de l'examen : **ATPLH/IFR                      ATPLH/VFR**

Epreuves		Version		Epreuves		Version	
		FR	GB			FR	GB
010	Réglementation			050	Météorologie		
021	Cellule – Systèmes – Motorisation			061	Navigation générale		
022	Instrumentation			062	Radionavigation		
031	Masses et centrages			070	Procédures opérationnelles		
033	Préparation et suivi du vol			082	Principes de vol Hélicoptère		
034	Performance Hélicoptère			090	Communication		
040	Performance humaine						

**4 Choix du centre d'examen**

Site :		Rythme calme <i>Nombre maximal d'épreuve par jour :</i>
Date au plus tôt :		Rythme soutenu <i>Nombre maximal de jours d'examen :</i>

(\*) Cocher la case correspondante

*La présente fiche d'inscription est à retourner au plus tard 7 jours avant le passage des épreuves à :*

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE – **DSAC/PN**  
 Pôle Examens - ORLY Fret n° 723 – 94399 ORLY Aéroports Cedex



**INSTRUCTIONS A LIRE ATTENTIVEMENT (avant de remplir le formulaire)**

**1 – RAPPEL REGLEMENTAIRE**

Conformément aux dispositions de la Part-FCL du règlement « Aircrew » EU n°1178/2011 modifié relatif aux exigences techniques applicables aux personnels navigants, les candidats qui se présentent aux épreuves ATPLH, doivent remplir les critères de réussite définis par le paragraphe FCL.025 (c) du règlement précité. L'inscription ne préjuge en rien de la satisfaction par le candidat des pré-requis réglementaires pour se présenter aux examens et il appartient aux candidats de contrôler qu'ils remplissent toutes les conditions en vue de la délivrance des certificats de réussite théorique.

**L'attestation définitive de formation délivrée par l'organisme de formation doit être jointe par le candidat lors de sa demande de délivrance du certificat d'aptitude. A défaut, aucun certificat ne pourra être délivré par l'administration. Cette attestation est valable 12 mois (FCL.025 (a)(3)).**

**2 – REDEVANCE D'EXAMEN : (Forfait pour l'examen 970 euros)**

**En application de l'article R. 611-4-VI du code de l'aviation civile**, les demandeurs d'emploi sont exonérés de la redevance sous réserve de joindre au dossier d'inscription un « avis de situation » récent, imprimé depuis votre dossier internet Pôle emploi.

**3 – INSCRIPTION**

La date de clôture des inscriptions est de sept jours avant la date de l'examen au plus tard. Aucune candidature déposée hors délai ne sera acceptée. Tout dossier incomplet, mal libellé ou non conforme sera rejeté sans appel.

**4 - PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER**

**Copie d'une pièce officielle d'identité récente (Carte nationale d'identité recto verso ou passeport exclusivement)**

**Certificat individuel de participation ou attestation de recensement.** Cette formalité ne concerne que les candidats de nationalité française âgés de moins de 25 ans le jour de la première épreuve et soumis aux obligations de recensement et d'appel de préparation à la défense prévues par la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national.

<b>ATTESTATION</b>	
<b>Le candidat : Nom</b>	<b>Prénom</b>
<p>J'atteste que je suis ou que j'ai suivi la formation pour le (ou les) certificat(s) dont l'inscription est demandée dans l'organisme de formation approuvé visé en (1) ou dans l'organisme sous-traitant la formation théorique.</p> <p>Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des présentes instructions et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire de candidature. Je reconnais avoir été averti(e) que toute fausse déclaration, présentation de faux et usage de faux, fraude ou tentative de fraude constituent un délit passible de poursuites et sont susceptibles d'entraîner l'annulation du bénéfice de toute réussite à l'examen, indépendamment de sanctions complémentaires. <b>Je déclare être informé(e) que le dépôt du présent dossier entraîne de ma part l'acceptation du paiement des redevances d'examens et je m'engage à ne solliciter aucun retrait de dossier, modification ultérieure d'inscription, remboursement ou report conformément à l'article 7 de l'arrêté du 22 février 2008.</b></p>	
<p><b>Date :</b></p>	<p><b>Signature du candidat</b></p>